

Annexe 1

**Demande de réintégration pour les chargés d'enseignement d'EPS
détachés ou mis à disposition, candidats à la liste d'aptitude dans le corps
des PEPS au 1er septembre 2026**

NOM :

PRENOM :

CORPS :

Actuellement détaché(e) ou mis(e) à disposition auprès de :

solicite ma réintégration à compter du 1er septembre 2026 en application du décret n° 94-874 du 7 octobre 1994 modifié, si je suis inscrit sur la liste d'aptitude et nommé stagiaire dans le corps des professeurs d'EPS

à

le

Signature